

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 7 mars 2023 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Nancy Lafontaine
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2023-03-035

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants: 10.01 - Demande d'aide financière - Fonds de Bassin Versant

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 7 février 2023
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de février
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Règlement no 2023-05 relatif à l'affichage des avis publics sur le de la municipalité
 - 7.2 - Transmission à la MRC du Granit des propriétés à être vendues pour défaut de paiement de taxes
 - 7.3 - Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
 - 7.4 – Demande de commandite – Défi Ose Entreprendre
 - 7.5 – Demande de commandite – Album des finissants de la Polyvalente Montignac
 - 7.6 - Appui - Révision du cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas

- 7.7 - Affectation de sommes du surplus non affecté
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Adoption du Rapport annuel Schéma de couverture de risque incendie
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Demande d'autorisation de passage - Grand Tour du lac Mégantic
 - 9.2 - Demande d'autorisation de passage - Tour de Beauce
 - 9.3 - Achat de caméra anti-vandale
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Demande d'aide financière - Fonds de Bassin Versant
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Adoption : Règlement 2023-04 relatif à la démolition d'immeubles
 - 12.2 - Demande de dérogation mineure (116 Pointe-aux-Bouleaux)
 - 12.3 - Adoption : Règlement 2023-03 modifiant le règlement de zonage no 2006-009
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Demande de commandite - Grand Tour du lac Mégantic
 - 13.2 - Plage municipale - Entente avec Val-Racine
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
 - 16.1 - Les Samedis entre nous (invitation)
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-03-036

3.1 - Séance ordinaire du 7 février 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 7 février 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Demande de réduction de vitesse - ministère des Transports
Distribution d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts - À Piopolis le samedi 20 mai entre 10h et 12h30
Rappel de la séance d'information sur le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière et sur le budget 2023 - mardi 14 mars 18 h 30

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de février

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 15 février dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Bingo de la Fondation de la Maison la Cinquième Saison

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de février 2022 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2023-03-037

7.1 - Règlement no 2023-05 relatif à l'affichage des avis publics sur le territoire de la municipalité

ATTENDU QUE le projet de loi 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, loi ayant été adoptée le 16 juin 2017, accorde aux municipalités le pouvoir d'adopter un règlement pour choisir les modalités de publication des avis ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite se prévaloir des dispositions de la loi et modifier les modalités de publication des avis publics municipaux ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été conformément donné à la séance du 7 février 2023 et que le projet de règlement a également été présenté à cette même séance;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE le Conseil ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 : Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 : Avis public assujetti

Les avis publics assujettis aux dispositions du règlement sont ceux exigés en vertu de toute loi ou règlement régissant la municipalité de Piopolis.

ARTICLE 3 : Publication et affichage

Les avis publics visés à l'article 2 sont publiés sur le site Internet de la municipalité de Piopolis et à l'entrée de l'édifice municipal.

Malgré les présentes dispositions, le conseil de la municipalité de Piopolis peut décider qu'un avis public soit publié aux endroits prévus ainsi que dans le bulletin municipal s'il le juge nécessaire.

ARTICLE 4 : Appel d'offres

Malgré les dispositions du présent règlement, les avis d'appels d'offres publics devront être publiés sur le site internet du SAEO – Constructo ou selon tout autre mode de publication approuvé par le gouvernement.

ARTICLE 5 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur le conformément à la loi.

7.2 - Transmission à la MRC du Granit des propriétés à être vendues pour défaut de paiement de taxes

En vertu de l'article 985 du Code municipal, les arrérages de taxes municipales se prescrivent par trois (3) ans. Dans ce contexte, les années prescrites pour la vente de l'année 2023 sont : 2021, 2022 et 2023.

La directrice générale et greffière trésorière confirme aux membres du conseil que les arrérages de l'année 2021 sont tous payés et que par conséquent, aucun dossier ne sera soumis au conseil et transmis à la MRC du Granit pour le processus de vente pour non-paiement de taxes.

2023-03-038

7.3 - Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) tient le congrès annuel au Centre des Congrès de Québec les 14-15-16 juin 2023.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité autorise l'inscription d'Emmanuelle Fredette, directrice générale et greffière trésorière, au coût de 566 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-03-039

7.4 - Demande de commandite - Défi Ose Entreprendre

ATTENDU QUE la SADC de la région de Mégantic et le comité local du Défi OSEntreprendre de la MRC du Granit sollicitent la municipalité à s'associer à ses activités par la remise d'une contribution financière ;

ATTENDU QUE le mouvement du Défi OSEntreprendre fait rayonner les initiatives entrepreneuriales au niveau local, régional et national.

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

D'autoriser une commandite au montant de 150 \$ pour le Défi OSEntreprendre afin de soutenir la relève entrepreneuriale de la MRC du Granit et d'être ainsi partenaire bronze de l'événement.

QUE la commandite soit versée à même le poste budgétaire Don - administration générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-03-040

7.5 - Demande de commandite - Album des finissants de la Polyvalente Montignac

ATTENDU la demande de commandite de la Polyvalente Montignac pour la

réalisation de l'album des finissants ;

ATTENDU QU'au moins deux étudiantes piopolissoises sont finissantes cette année (2022-2023)

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la municipalité de Piopolis autorise l'achat d'un espace publicitaire de 1/4 de page au coût de 100 \$.

QUE la commandite soit versée à même le poste budgétaire Don - administration générale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-03-041

7.6 - Appui - Révision du cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas

CONSIDÉRANT QUE depuis le mois de mars 2020, les organismes municipaux ont dû adapter leurs méthodes de travail en raison de la pandémie de la Covid-19;

CONSIDÉRANT QUE certains conseils et organismes municipaux du Québec ont fait l'expérience du mode virtuel pour leurs séances publiques de conseil et pour leurs comités de travail ;

CONSIDÉRANT QUE dans certains cas de force majeure (ex.: pandémie, épidémie, intempéries sévères, etc..) il pourrait être importun de permettre la possibilité de tenir les séances du conseil et les autres comités encadrés par la loi, de manière virtuelle ;

CONSIDÉRANT la possibilité, pour le gouvernement du Québec, de modifier le cadre législatif applicable aux municipalités et autres organismes municipaux, afin d'encadrer le mode de tenue de séances virtuelles ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis appuie la MRC Brome-Missisquoi dans sa demande au gouvernement du Québec visant à revoir le cadre législatif applicable aux municipalités et autres organismes municipaux, afin de leur permettre, dans certains cas de force majeure, de tenir des séances virtuelles de leur conseil et de leurs comités ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à la MRC Brome-Missisquoi, à la MRC du Granit, aux municipalités locales de notre territoire, ainsi qu'à la FQM et à l'UMQ ;

DE transmettre également une copie de la présente résolution au député provincial, monsieur François Jacques, ainsi qu'à la ministre des Affaires Municipales, madame Andrée Laforest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-03-042

7.7 - Affectation de sommes du surplus non affecté

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,

Et résolu,

QUE le conseil municipal affecte, de l'excédent de l'exercice financier 2022 et/ou du surplus non affecté, les sommes mentionnées ci-dessous :

- 45 000 \$ pour la réfection de la patinoire
- 50 000 \$ pour augmenter les surplus affectés au Camping municipal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-03-043

8.1 - Adoption du Rapport annuel Schéma de couverture de risque incendie

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la Sécurité incendie, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques incendie doivent adopter, par résolution, et transmettre au ministre, dans les trois (3) mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis a pris connaissance du rapport, préparé par le directeur incendie de la ville de Lac-Mégantic, du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3 du Schéma de couverture de risques incendie;

Il est proposé par la conseillère Nancy Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le rapport du plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3 préparé par le service incendie de la ville de Lac-Mégantic à l'égard du Schéma de couverture de risques incendie, et ce, pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - TRANSPORT

2023-03-044

9.1 - Demande d'autorisation de passage - Grand Tour du lac Mégantic

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis autorise l'organisation du Grand tour du lac Mégantic à circuler sur le territoire de la Municipalité samedi le 10 juin prochain;

QUE la Municipalité de Piopolis informe la direction régionale du ministère des Transports et de la Mobilité durable qu'elle n'a pas d'objection à la tenue de cette activité de masse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-03-045

9.2 - Demande d'autorisation de passage - Tour de Beauce

ATTENDU QUE le Tour de Beauce aura lieu du 14 au 18 juin 2023 ;

ATTENDU QUE l'organisation projetée de circuler sur le territoire de Piopolis lors de l'étape Lac-Mégantic/Mont Mégantic le vendredi 16 juin, et lors du Gran Fondo Lac-Mégantic le dimanche 1^{er} octobre 2023 ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

Appuyé par la conseillère Mindy Giroux,
Et résolu,

QUE la Municipalité accorde une autorisation de passage à l'organisation du Tour de Beauce afin qu'elle obtienne le permis d'événements émis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable nécessaire à la tenue de ces événements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-03-046

9.3 - Achat de caméra anti-vandale

ATTENDU QUE les Municipalités riveraines du lac Mégantic souhaitent installer des caméras anti-vandale à l'ensemble des sites où sont situés les stations de lavage et les descentes de bateaux ;

ATTENDU QUE le système utilisé est le même pour l'ensemble des municipalités ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités est responsable de l'achat des caméras situées sur son territoire ;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis retient la soumission #200083 d'Alarme Sherbrooke inc. au montant de 2 395 \$, incluant l'installation et plus les taxes applicables ;

QUE ce montant soit payé à même le poste budgétaire Protection du lac (02-470-01-970).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2023-03-047

10.1 - Demande d'aide financière - Fonds de Bassin Versant

ATTENDU QUE le Fonds Bassin Versant de la MRC du Granit s'adresse à tous les organismes et associations travaillant pour une meilleure qualité de l'eau de la région ;

ATTENDU QUE les Municipalités riveraines du lac Mégantic souhaitent procéder à l'installation de bouées à la limite de la réserve naturelle du Marais du lac Mégantic et dans la baie de la municipalité de Marston ;

ATTENDU QUE les Municipalités riveraines du lac Mégantic souhaitent également procéder à la mise à jour de l'inventaire du myriophylle à épis ;

ATTENDU QUE le Fonds Bassin Versant peut accorder une aide financière 7 000 \$, pour une contribution maximale de 70 % de la valeur totale du projet soumis

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds Bassin Versant pour un projet totalisant 22 895 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1 - Adoption : Règlement 2023-04 relatif à la démolition d'immeubles

Considérant que dans le cadre de l'adoption du règlement sur la démolition, la loi prévoit maintenant une consultation publique pour ce règlement, son adoption est reportée à la prochaine séance ordinaire.

2023-03-048

12.2 - Demande de dérogation mineure (116 Pointe-aux-Bouleaux)

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation 2023-01-0002 concerne un grandissement effectué en 2007 dans la partie nord-ouest du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul avant est de 7,5 m, tel qu'indiqué par la réglementation de 2007 et par le certificat de localisation (minute l'arpenteur Dominique Jean) de novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment a été construit en 1965 et qu'il possède un droit acquis, mais pas l'agrandissement ;

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement de 2007 s'est fait dans la marge de recul avant et qu'elle déroge de plus de 6 m ;

CONSIDÉRANT QU'un chemin existait au moins depuis 2006 selon l'imagerie de Google Earth ;

CONSIDÉRANT QUE des agrandissements pour les voisins dans une situation semblable ont eu lieu également ;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été faite dans un contexte de vente immobilière

CONSIDÉRANT QUE la distance est prescrite en vertu du paragraphe 5° de l'article 113 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU), c'est-à-dire que la norme est prescrite en lien avec la présence de la contrainte et qu'ainsi la demande n'est pas admissible à la procédure de dérogation mineure ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en urbanisme (CCU) a examiné la demande de bonne foi en examinant le document joint documenté par un plan d'implantation fait par un arpenteur et des arguments historiques du propriétaire

CONSIDÉRANT QUE le CCU a examiné la demande selon les 9 critères d'évaluation basés sur les articles 145.2, 145.4 et 145.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en urbanisme recommande au Conseil municipal de refuser la demande de dérogation ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal de Piopolis refuse la demande de dérogation mineure 2023-01-0002.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2023-03-049

12.3 - Adoption : Règlement 2023-03 modifiant le règlement de zonage no 2006-009

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement zonage no 2006-009 ;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le règlement intitulé:

« RÈGLEMENT NO 2023-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT zonage NO 2006-009 AFIN D'EMPÊCHER LA MISE EN PLACE DE RÉSIDENCES DE TOURISME SUR LE BORD DU LAC MÉGANTIC », dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2023-03-050

13.1 - Demande de commandite - Grand Tour du lac Mégantic

ATTENDU QUE l'organisation du Grand Tour du lac Mégantic organise la 31e édition de l'événement qui aura lieu le samedi 10 juin 2023 ;

ATTENDU QUE cet événement familial se déroule en partie sur le territoire de la Municipalité et que plusieurs bénévoles de Piopolis y contribuent notamment pour la halte du diner ;

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal de Piopolis s'engage à donner un montant de 250 \$ pour l'organisation du Grand Tour du Lac-Mégantic (édition 2023) ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-03-051

13.2 - Plage municipale - Entente avec Val-Racine

ATTENDU QU'en 2012, la municipalité de Piopolis a convenu une entente avec la municipalité de Val-Racine pour la fréquentation de la plage municipale par les résidents de Val-Racine ;

ATTENDU QU'en période de pandémie, cette entente a été interrompue pour des raisons sanitaires et d'achalandage accru au camping municipal ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite être équitable au niveau de la tarification d'accès à la plage municipale, et ce pour tous les résidents de la région et les visiteurs ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

QUE les résidents de Val-Racine et des autres municipalités de la région qui veulent fréquenter la plage municipale et les installations du camping paient la tarification journalière telle qu'établie par résolution du conseil de Piopolis ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2023-03-052

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Paule Rochette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de février 2023 est déposée aux membres du Conseil.

2023-03-053

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

Félicitations au comité organisateur de Piopolis Fête l'hiver
Remerciement à Daniel Grenier et Simon Dodier pour les travaux effectués dans les sentiers

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

16.1 - Les Samedis entre nous (invitation)

Mme Madeleine Chalifour, animatrice des Samedis entre nous, invite les élus et les citoyens à assister à la dernière rencontre qui aura lieu samedi le 11 mars à 15 h à la Maison culturelle.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux

Politique de la famille, des aînés et responsable de la vie communautaire, loisirs et culture, environnement
Comités : Plan vert

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale, règlements, politiques et ententes intermunicipales
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP)

Conseillère # 3 Mme Nancy Lafontaine

Dossiers : Sécurité incendie
Comités : Comité culturel de Piopolis

Conseillère # 4 : Mme Catherine Demange

Aménagement, urbanisme et développement, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier

Voirie et transport, règlements, politiques et ententes intermunicipales

Comités :

Conseillère # 6 : Mme Paule Rochette

Environnement

Comités : Comité développement local de Piopolis (Cœur villageois, Route des sommets), Plan vert

Maire : M. Peter Manning

Gestion des actifs, responsable de l'information, sécurité publique, administration générale

Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

- Tarification pour accès à la plage municipale

2023-03-054

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, Directrice générale
& greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning,
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de mars 2023

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
164	ADMQ	Inscription au congrès 2023	650,76 \$ <u>650,76 \$</u>
547	André Martel	Nettoyage des gardes-fous - 17-30 janv. 8 mars	459,90 \$ <u>459,90 \$</u>
931	Avantis Coopérative	Cheville Nylon, cheville plast Ens pinceau, clou, doublure plateau peinture - Camp-Sentier Plaque mur. Prise double - Bureau administratif	25,44 \$ 284,12 \$ 23,80 \$ <u>333,36 \$</u>
	BC Service Électrique	Lecture des documents , installer un power supply - Eaux Usées	376,55 \$ <u>376,55 \$</u>
1218	DHC Avocats	Services profe-Demande introductive en démolition Consultations générales Location court terme et usage illégal	446,68 \$ 315,61 \$ 2 725,20 \$ <u>3 487,49 \$</u>
45	Dubé Équipement de bureau	Papier 81/2x11 Nouveaux Horizon Papier 81/2x11 Nouveaux Horizon	40,23 \$ 45,99 \$ <u>86,22 \$</u>
42	L'Écho de Frontenac Inc.	Piopolis fête l'hiver	374,36 \$ <u>374,36 \$</u>
	ÉlectroBac	Service de récupération des déchets électronique	1 034,76 \$ <u>1 034,76 \$</u>
	Énergie Megantic	Batterie AGM 12V - Eaux usées	162,41 \$ <u>162,41 \$</u>
	Éric Dupuis	Tirage de joints - Bureau administratif	1 332,41 \$ <u>1 332,41 \$</u>
1226	Escouade Canine MRC 2017	Frais admin avril - mai - juin 2023	349,03 \$ <u>349,03 \$</u>
1013	Fédération Canadienne des municipalités	Adhésion 2023-2024	257,60 \$ <u>257,60 \$</u>
1189	GSC Communication	Ajout téléphone - Biblio	754,82 \$ <u>754,82 \$</u>
1223	Lawson	Lock nut, Cap Screw - Fourniture garage BLK Cross Link Prim Wire RI	657,86 \$ 111,20 \$ <u>769,06 \$</u>
	Le Guide de par Icitte	Publicité couleur 1/2 page	436,91 \$ <u>436,91 \$</u>
16	Le Magasin Général	Essence camionnette - 2023-03-21 Essence camionnette - 2023-03-25 Achats alimentaires - Samedi Entres-Nous Achats alimentaires - Samedi Entres-Nous Café garage Essence camionnette - 2023-03-16 Essence camionnette - 2023-03-15	142,81 \$ 115,66 \$ 90,05 \$ 81,75 \$ 14,50 \$ 5,46 \$ 81,75 \$ 519,98 \$ 51,99 \$ 140,66 \$ 158,00 \$ <u>1 402,61 \$</u>
1271	Lunik Intelligence Technologique	Accès au réseau serveur - Bureau adiministratif	52,32 \$ <u>52,32 \$</u>

773	Madeleine Chalifour	Achats aliments - Samedi Entres-Nous	51,24 \$
		Achats aliments - Samedi Entres-Nous	29,47 \$
			<u>80,71 \$</u>
1096	Marché ami	Hertel, M Net, sos - Salle de bain garage	14,90 \$
			<u>14,90 \$</u>
1205	Marie-Christine Picard	Rencontre Station de lavage - mars	1 748,42 \$
			<u>1 748,42 \$</u>
354	Marina Piopolis	Contrat de location 2023 - Camping	400,00 \$
			<u>400,00 \$</u>
237	Mégaburo	Bras télescopique double- Bureau administratif	548,12 \$
		Table réunion, Bibliothèque - Bureau administratif	2 098,67 \$
		Bureau, babillard, Table carrée, caisson - Bureau administratif	4 632,80 \$
		Fauteuil, Filière, Caisson 3 tiroirs, Filière - Bureau admonistratif	7 422,46 \$
			<u>14 702,05 \$</u>
1099	M'La Créativité	Échos de Piopolis janv - fév - mars	534,63 \$
		Vignettes autocollantes 2023 - Protection du Lac	1 304,97 \$
			<u>1 839,60 \$</u>
615	Multicopie Inc.	Impression de 1300 Code QR - Protection du Lac	570,28 \$
			<u>570,28 \$</u>
88	Municipalité de Marston	Entente de délaguation de compétences - Incendie	618,25 \$
			<u>618,25 \$</u>
891	Nicole Charrette	Frais dépl + inscription -Climat Haute-Yamaska Granby	239,46 \$
			<u>239,46 \$</u>
1215	Numérique.ca	Module de création de formulaires 2023/03/01-2024/02/29	574,88 \$
			<u>574,88 \$</u>
1224	Nixo	Syst. Épuration eaux usées - Plan d'action (février)	133,95 \$
		Syst. Épuration eaux usées - Plan d'action (mars)	133,95 \$
			<u>267,90 \$</u>
1245	Orbility	Contrat d'entretien équip et matériel inf - mars 2023	574,88 \$
		Contrat de service Logiciel mars 2023	459,90 \$
			<u>1 034,78 \$</u>
18	Ordinatech	Cartouche Brother - imprimante garage	111,53 \$
			<u>111,53 \$</u>
1095	Peter Manning	Congrès Québec	317,75 \$
			<u>317,75 \$</u>
48	Philippe Mercier	Installation contrôle fournaise à l'huile - Édifice	1 462,48 \$
		Protège Thermostat + Batteries Sortie d'urgence - Édifice	177,07 \$
			<u>1 639,55 \$</u>
37	Ressorts Robert	Douille 1 - 1/16 - Outils	22,46 \$
		Diesel Exhaust Fluid 9,46L (Urée)	229,38 \$
			<u>251,84 \$</u>
	Roger Laventure	Musiciens - Samedi Entres-Nous	200,00 \$
			<u>200,00 \$</u>
220	Service Bell-Eau-Clerc Inc.	Réparer fuite maison Culturel	548,84 \$
			<u>548,84 \$</u>
	Sélection Maître peintre	Travaux de peinture salle - Édifice municipal	1 103,76 \$
		Travaux peinture des bureaux existants et rénovés	5 265,86 \$
			<u>6 369,62 \$</u>
741	Solutia Telecom	Téléphone cellulaire - Camping	136,11 \$
			<u>136,11 \$</u>

1085	Soudure et Usinage M.C. Inc.	Matériel d'usinage + main d'œuvre	57,82 \$
			<u>57,82 \$</u>
327	Stanley Sécurité	Service feu - télésurveillance - Bureau	350,17 \$
			<u>350,17 \$</u>
1037	Xerox	Copies tirées du 27 fév. au 26 mars 2023	120,67 \$
			<u>120,67 \$</u>
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u><u>44 515,70 \$</u></u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de mars 2023

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	3 260,31 \$ <u>3 260,31 \$</u>
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	8 883,41 \$ <u>8 883,41 \$</u>
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne - mars 2023	51,68 \$ <u>51,68 \$</u>
Bell	Internet de la Halte mars 2023	110,38 \$ <u>110,38 \$</u>
Câble-Axion	Internet + ligne téléphone - Camping	151,09 \$
	Internet bureau + ligne ascenseur	214,57 \$
	Ligne internet - Garage	63,18 \$
	Internet Quai - Janvier	109,17 \$
	Internet + ligne téléphonique- Maison L-G Janvier	112,12 \$
		<u>650,13 \$</u>
Eurofins Environex	Échant. 6704991-992-993 Eau potable	132,80 \$
	Échantillon 6704994 Eaux usées	174,19 \$
		<u>306,99 \$</u>
Focus	Frais mensuel du mois mars	203,50 \$ <u>203,50 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout 205,2000L a 1,3630 Édifice municipal 06-03-2023	321,57 \$
	Mazout 488,0000L a 1,3240 garage 13-03-2023	742,86 \$
	Diesel saisonnier 2 121,8000L a 1,6715 garage 06-03-2023	4 077,69 \$
	Mazout 432,2000L a 1,2120 MLG 30-03-2023	602,27 \$
	Diesel saisonnier 2 740,2000L a 1,6715 garage 30-03-2023	4 790,40 \$
		<u>10 534,79 \$</u>
Hydro Québec	Électri. du 2023-01-12 au 2023-03-10 - Maison LG	232,34 \$
	Électricité du 2023-02-07 au 2023-03-06 - Système de chauffage	404,18 \$
	Électricité du 2023-01-12 au 2023-03-10 - Halte	206,43 \$
	Électricité du 2023-01-12 au 2023-03-10 - Cent Comm	517,81 \$
	Électricité du 2023-01-12 au 2023-03-10 -Station PP01	85,46 \$
	Électricité du 2023-01-11 au 2023-03-08 Station PP02	37,34 \$
	Électricité du 20201-12 au 2023-03-10-Patinoire	726,99 \$
	Électricité du 2023-01-12 au 2023-03-10 - Tour	29,56 \$
	Électricité du 2023-01-12 au 2023-03-10 - Bâtiment de services	1 197,15 \$
	Électricité du 2023-01-24 au 2023-03-21- Garage	506,02 \$
	Électricité du 2023-01-12 au 2023-03-10 Aqueduc	567,28 \$
	Électricité du 2023-01-11 au 2023-03-08 Camping	91,89 \$
	Électricité du 2023-01-11 au 2023-03-08 - Station PP03	32,73 \$
	Électricité du 2023-01-12 au 2023-03-10 - Quai	163,95 \$
	Électricité du 2023-02-01 au 2023-02-28 - Éclairage public	226,46 \$
		<u>5 025,59 \$</u>
MRC du Granit	Facturation Inspecteur bâtiment - février 2023	1 567,50 \$
	Quote-part 2023 1/4	37 847,55 \$
		<u>39 415,05 \$</u>
Primus	Téléphone garage 2023-01-22 au 2023-02-21	82,07 \$ <u>82,07 \$</u>
Société de l'assurance automobile	Immatriculation des véhicules	5 575,68 \$ <u>5 575,68 \$</u>
Xerox	Location photocopieur 24/60	178,00 \$ <u>178,00 \$</u>
	Grand total des dépenses récurrentes	<u>74 277,58 \$</u>